

BUDGET PRIMITIF 2023

Commune



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE de COIGNIERES

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21780168700096

POSTE COMPTABLE : Service de Gestion Comptable de Saint-Quentin en Yvelines

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : BUDGET de la COMMUNE

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

SOMMAIRE

1	SOMMAIRE
3	I - INFORMATIONS GENERALES COMMUNE
5	A - Informations statistiques, fiscales et financières
6	B - Modalités de vote du budget primitif de la commune
6	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
6	A1 - Vue d'ensemble - sections
7	A2 - Vue d'ensemble - sections de fonctionnement - chapitres
8	A3 - Vue d'ensemble - sections d'investissement - chapitres
10	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
11	B2 - Balance générale du budget - Recettes
12	III - VOTE DU BUDGET COMMUNE
12	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
14	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses - Articles
17	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes - Articles
19	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles
29	IV- ANNEXES DE LA COMMUNE
29	A - Eléments du bilan
29	A1 - Présentation croisée par fonction - vue d'ensemble
30	A1 - Présentation croisée par fonction - section d'investissement
32	A1 - Présentation croisée par fonction - section de fonctionnement
33	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de Trésorerie
34	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
38	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
39	A2.4 - Etat de la dette - typologie de la répartition de l'encours
40	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
41	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
41	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes
42	A3 - Méthode utilisée pour les amortissements
43	A4 - Etat des provisions
44	A5 - Etalement des provisions
45	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
46	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
48	A8 - Etat des charges transférées
49	A9 - Détail des opérations pour compte de tiers

- 50 **B - Engagements hors bilan**
- 50 B1.1 - Etat des emprunts garantie par la commune ou l'établissement
- 51 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement
- 52 B1.3 - Etat des contrats de crédit bail
- 53 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
- 54 B1.5 - Etat des engagements donnés
- 55 B1.6 - Etat des engagements reçus
- 56 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget
- 58 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
- 58 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
- 58 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

- 59 **C - Autres éléments d'informations**
- 59 C1 - Etat du personnel
- 62 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier
- 63 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
- 63 C3.2 - Liste des organismes des établissements publics créés
- 63 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
- 64 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

- 65 **D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures**
- 65 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes
- 66 D2 - Arrêté et signatures

Code INSEE 78168	COMMUNE de COIGNIERES BUDGET de la COMMUNE	BP 2023
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	4 386
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	12
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
13 444 914,00	13 373 341,00	3 057,05	974,31

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	2 621,66	929,00
2	Produit des impositions directes/population	597,03	457,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	2 459,39	1 075,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	2 165,13	320,00
5	Encours de dette/population	767,56	727,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	51,75 %	54,37 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	108,51 %	93,50 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	88,04 %	29,80 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	31,21 %	36,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	13 114 797,75	10 790 379,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 324 418,75
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	13 114 797,75	13 114 797,75

INVESTISSEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	6 925 306,00	5 229 595,92
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 853 945,72	1 339 428,66
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 3 210 227,14
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	9 779 251,72	9 779 251,72

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	22 894 049,47	22 894 049,47
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

II

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 740 860,00	0,00	3 373 410,00	3 373 410,00	3 373 410,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 660 000,00	0,00	5 950 000,00	5 950 000,00	5 950 000,00
014	Atténuations de produits	570 000,00	0,00	637 000,00	637 000,00	637 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 402 635,00	0,00	1 143 814,00	1 143 814,00	1 143 814,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		10 373 495,00	0,00	11 104 224,00	11 104 224,00	11 104 224,00
66	Charges financières	24 500,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
67	Charges exceptionnelles	42 520,00	0,00	341 370,00	341 370,00	341 370,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	10 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		10 500 515,00	0,00	11 498 594,00	11 498 594,00	11 498 594,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 828 166,51		1 088 333,75	1 088 333,75	1 088 333,75
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	561 560,00		527 870,00	527 870,00	527 870,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 389 726,51		1 616 203,75	1 616 203,75	1 616 203,75
TOTAL		12 890 241,51	0,00	13 114 797,75	13 114 797,75	13 114 797,75

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

13 114 797,75

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	50 900,00	0,00	54 000,00	54 000,00	54 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	520 800,00	0,00	626 330,00	626 330,00	626 330,00
73	Impôts et taxes	8 027 162,00	0,00	8 450 480,00	8 450 480,00	8 450 480,00
74	Dotations et participations	416 181,00	0,00	577 625,00	577 625,00	577 625,00
75	Autres produits de gestion courante	1 004 957,00	0,00	1 076 800,00	1 076 800,00	1 076 800,00
Total des recettes de gestion courante		10 020 000,00	0,00	10 785 235,00	10 785 235,00	10 785 235,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	1 644,00	1 644,00	1 644,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		10 020 000,00	0,00	10 786 879,00	10 786 879,00	10 786 879,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		3 500,00	3 500,00	3 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		3 500,00	3 500,00	3 500,00
TOTAL		10 020 000,00	0,00	10 790 379,00	10 790 379,00	10 790 379,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

2 324 418,75

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

13 114 797,75

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

1 612 703,75

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	14 530,61	2 082,00	14 820,00	14 820,00	16 902,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 108 817,23	148 851,13	544 375,00	544 375,00	693 226,13
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 695 560,13	0,00	2 207 131,00	2 207 131,00	2 207 131,00
	Total des opérations d'équipement	1 940 159,67	2 703 012,59	3 875 980,00	3 875 980,00	6 578 992,59
	Total des dépenses d'équipement	5 759 067,64	2 853 945,72	6 642 306,00	6 642 306,00	9 496 251,72
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	206 500,00	0,00	206 500,00	206 500,00	206 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des dépenses financières	306 500,00	0,00	279 500,00	279 500,00	279 500,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 065 567,64	2 853 945,72	6 921 806,00	6 921 806,00	9 775 751,72
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		3 500,00	3 500,00	3 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		3 500,00	3 500,00	3 500,00
	TOTAL	6 065 567,64	2 853 945,72	6 925 306,00	6 925 306,00	9 779 251,72

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 779 251,72
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 076 561,00	1 339 428,66	900 392,17	900 392,17	2 239 820,83
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	2 300 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 076 561,00	1 339 428,66	3 200 392,17	3 200 392,17	4 539 820,83
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	540 000,00	0,00	260 000,00	260 000,00	260 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	153 000,00	153 000,00	153 000,00
	Total des recettes financières	540 000,00	0,00	413 000,00	413 000,00	413 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 616 561,00	1 339 428,66	3 613 392,17	3 613 392,17	4 952 820,83
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 828 166,51		1 088 333,75	1 088 333,75	1 088 333,75
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	561 560,00		527 870,00	527 870,00	527 870,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 389 726,51		1 616 203,75	1 616 203,75	1 616 203,75
TOTAL		4 006 287,51	1 339 428,66	5 229 595,92	5 229 595,92	6 569 024,58

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 210 227,14
--	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 779 251,72
---	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

1 612 703,75

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 373 410,00		3 373 410,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 950 000,00		5 950 000,00
014	Atténuations de produits	637 000,00		637 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 143 814,00		1 143 814,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	23 000,00	0,00	23 000,00
67	Charges exceptionnelles	341 370,00	0,00	341 370,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	5 000,00	527 870,00	532 870,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	25 000,00		25 000,00
023	Virement à la section d'investissement		1 088 333,75	1 088 333,75
Dépenses de fonctionnement – Total		11 498 594,00	1 616 203,75	13 114 797,75

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 114 797,75
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	23 000,00	0,00	23 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 500,00	3 500,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	206 500,00	0,00	206 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	6 578 992,59		6 578 992,59
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	16 902,00	0,00	16 902,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	693 226,13	0,00	693 226,13
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 207 131,00	0,00	2 207 131,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00
Dépenses d'investissement – Total		9 775 751,72	3 500,00	9 779 251,72

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 779 251,72
---	---------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	54 000,00		54 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	626 330,00		626 330,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	8 450 480,00		8 450 480,00
74	Dotations et participations	577 625,00		577 625,00
75	Autres produits de gestion courante	1 076 800,00	0,00	1 076 800,00
76	Produits financiers	1 644,00	0,00	1 644,00
77	Produits exceptionnels	0,00	3 500,00	3 500,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		10 786 879,00	3 500,00	10 790 379,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**13 114 797,75**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	260 000,00	0,00	260 000,00
13	Subventions d'investissement	2 239 820,83	0,00	2 239 820,83
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	2 300 000,00	0,00	2 300 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		458 310,00	458 310,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		69 560,00	69 560,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		1 088 333,75	1 088 333,75
024	Produits des cessions d'immobilisations	153 000,00		153 000,00
Recettes d'investissement – Total		4 952 820,83	1 616 203,75	6 569 024,58

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**9 779 251,72**

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 740 860,00	3 373 410,00	3 373 410,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	740 280,00	534 905,00	534 905,00
60611	Eau et assainissement	33 300,00	28 800,00	28 800,00
60612	Energie - Electricité	440 525,00	1 000 000,00	1 000 000,00
60621	Combustibles	2 300,00	300,00	300,00
60622	Carburants	38 350,00	38 190,00	38 190,00
60623	Alimentation	26 135,00	20 550,00	20 550,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 275,00	1 675,00	1 675,00
60631	Fournitures d'entretien	16 000,00	18 000,00	18 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	106 930,00	105 290,00	105 290,00
60633	Fournitures de voirie	27 000,00	12 000,00	12 000,00
60636	Vêtements de travail	26 660,00	19 600,00	19 600,00
6064	Fournitures administratives	19 705,00	16 885,00	16 885,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	420,00	170,00	170,00
6067	Fournitures scolaires	20 845,00	20 770,00	20 770,00
6068	Autres matières et fournitures	114 280,00	95 225,00	95 225,00
611	Contrats de prestations de services	75 190,00	82 025,00	82 025,00
6122	Crédit-bail mobilier	765,00	820,00	820,00
6132	Locations immobilières	3 720,00	145 120,00	145 120,00
6135	Locations mobilières	67 665,00	51 820,00	51 820,00
614	Charges locatives et de copropriété	750,00	1 430,00	1 430,00
61521	Entretien terrains	8 200,00	19 905,00	19 905,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	8 700,00	8 700,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	52 995,00	97 250,00	97 250,00
615231	Entretien, réparations voiries	30 000,00	28 000,00	28 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	17 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	27 000,00	24 000,00	24 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 080,00	3 500,00	3 500,00
6156	Maintenance	103 100,00	93 200,00	93 200,00
6161	Multirisques	103 200,00	95 000,00	95 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	49 100,00	49 100,00
6182	Documentation générale et technique	12 835,00	13 110,00	13 110,00
6184	Versements à des organismes de formation	21 305,00	25 220,00	25 220,00
6188	Autres frais divers	1 900,00	12 560,00	12 560,00
6226	Honoraires	23 540,00	42 240,00	42 240,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	8 000,00	8 000,00
6228	Divers	23 730,00	19 950,00	19 950,00
6231	Annonces et insertions	18 500,00	12 450,00	12 450,00
6232	Fêtes et cérémonies	11 520,00	62 120,00	62 120,00
6236	Catalogues et imprimés	30 000,00	30 200,00	30 200,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	79 160,00	81 630,00	81 630,00
6256	Missions	300,00	5 800,00	5 800,00
6261	Frais d'affranchissement	24 000,00	19 575,00	19 575,00
6262	Frais de télécommunications	41 205,00	21 730,00	21 730,00
627	Services bancaires et assimilés	365,00	4 915,00	4 915,00
6281	Concours divers (cotisations)	27 925,00	28 515,00	28 515,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	174 705,00	191 495,00	191 495,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	1 300,00	1 300,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	66 560,00	66 560,00
63512	Taxes foncières	73 340,00	85 680,00	85 680,00
6358	Autres droits	9 000,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	28 860,00	28 130,00	28 130,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 660 000,00	5 950 000,00	5 950 000,00
6218	Autre personnel extérieur	15 000,00	21 410,00	21 410,00
6331	Versement mobilité	63 088,00	63 102,00	63 102,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	15 428,00	15 048,00	15 048,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	52 023,00	51 866,00	51 866,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	9 185,00	9 508,00	9 508,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 340 507,00	2 279 916,00	2 279 916,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	144 557,00	148 240,00	148 240,00
64114	Personnel titulaire - Indemnité inflat°	4 500,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	614 391,00	832 219,00	832 219,00
64131	Rémunérations non tit.	910 187,00	1 037 064,00	1 037 064,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	2 400,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	6 100,00	6 100,00
64171	Apprentis - rémunérations	10 003,00	0,00	0,00
64172	Apprentis - indemnité inflation	100,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	462 928,00	484 289,00	484 289,00

COMMUNE de COIGNIERES - BUDGET de la COMMUNE - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6453	Cotisations aux caisses de retraites	782 303,00	749 845,00	749 845,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	35 593,00	41 828,00	41 828,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	156 081,00	165 831,00	165 831,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	244,00	162,00	162,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	8 770,00	8 489,00	8 489,00
64731	Allocations chômage versées directement	10 000,00	12 100,00	12 100,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 500,00	9 500,00	9 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	12 927,00	11 958,00	11 958,00
6488	Autres charges	1 285,00	1 525,00	1 525,00
014	Atténuations de produits	570 000,00	637 000,00	637 000,00
73916	Prél / contrib redressement fin. publiques	72 000,00	72 000,00	72 000,00
739222	Fonds solidar. com. région Ile-de-France	498 000,00	565 000,00	565 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 402 635,00	1 143 814,00	1 143 814,00
6518	Autres	29 605,00	35 000,00	35 000,00
6531	Indemnités	109 000,00	112 000,00	112 000,00
6532	Frais de mission	200,00	200,00	200,00
6533	Cotisations de retraite	5 200,00	5 500,00	5 500,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 500,00	7 100,00	7 100,00
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65372	Cotis. fonds financé alloc. fin mandat	51,00	51,00	51,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	20 000,00	20 000,00	20 000,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	2 000,00	2 000,00	2 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	695 000,00	713 000,00	713 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	533 079,00	247 821,00	247 821,00
65888	Autres	0,00	142,00	142,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		10 373 495,00	11 104 224,00	11 104 224,00
66	Charges financières (b)	24 500,00	23 000,00	23 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	24 500,00	23 000,00	23 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	42 520,00	341 370,00	341 370,00
6714	Bourses et prix	7 020,00	7 870,00	7 870,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	8 500,00	6 000,00	6 000,00
67443	Subv. aux fermiers et concessionnaires	0,00	300 000,00	300 000,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	2 000,00	2 500,00	2 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	25 000,00	25 000,00	25 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	10 000,00	5 000,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	50 000,00	25 000,00	25 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		10 500 515,00	11 498 594,00	11 498 594,00
023	Virement à la section d'investissement	1 828 166,51	1 088 333,75	1 088 333,75
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	561 560,00	527 870,00	527 870,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	492 000,00	458 310,00	458 310,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	69 560,00	69 560,00	69 560,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 389 726,51	1 616 203,75	1 616 203,75
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 389 726,51	1 616 203,75	1 616 203,75
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 890 241,51	13 114 797,75	13 114 797,75

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 114 797,75
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	50 900,00	54 000,00	54 000,00
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	0,00		
6419	Remboursements rémunérations personnel	42 000,00	3 000,00	3 000,00
6459	Remboursst charges SS et prévoyance	7 700,00	50 000,00	50 000,00
6479	Remboursst sur autres charges sociales	1 200,00	1 000,00	1 000,00
			0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	520 800,00	626 330,00	626 330,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 500,00	4 000,00	4 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	42 400,00	44 750,00	44 750,00
7062	Redevances services à caractère culturel	35 000,00	20 000,00	20 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	10 500,00	10 500,00	10 500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	282 250,00	282 550,00	282 550,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	63 000,00	173 000,00	173 000,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	4 880,00	4 880,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	56 500,00	59 000,00	59 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	25 000,00	25 000,00	25 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	2 650,00	2 650,00	2 650,00
73	Impôts et taxes	8 027 162,00	8 450 480,00	8 450 480,00
73111	Impôts directs locaux	2 239 968,00	2 618 580,00	2 618 580,00
73211	Attribution de compensation	4 904 471,00	4 905 419,00	4 905 419,00
73221	FNGIR	125 223,00	125 223,00	125 223,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	170 000,00	180 000,00	180 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	65 000,00	107 250,00	107 250,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	510 000,00	500 000,00	500 000,00
7388	Autres taxes diverses	12 500,00	14 008,00	14 008,00
74	Dotations et participations	416 181,00	577 625,00	577 625,00
744	FCTVA	3 500,00	3 770,00	3 770,00
745	Dotation spéciale instituteurs	2 800,00	2 810,00	2 810,00
74718	Autres participations Etat	1 500,00	2 280,00	2 280,00
7472	Participat° Régions	13 600,00	61 500,00	61 500,00
7473	Participat° Départements	5 610,00	5 210,00	5 210,00
7478	Participat° Autres organismes	246 770,00	321 100,00	321 100,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	57 376,00	57 376,00	57 376,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	81 069,00	118 192,00	118 192,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	3 956,00	5 387,00	5 387,00
75	Autres produits de gestion courante	1 004 957,00	1 076 800,00	1 076 800,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	48 000,00	61 000,00	61 000,00
752	Revenus des immeubles	948 100,00	1 000 540,00	1 000 540,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	8 857,00	15 260,00	15 260,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		10 020 000,00	10 785 235,00	10 785 235,00
76	Produits financiers (b)	0,00	1 644,00	1 644,00
761	Produits de participations	0,00	1 634,00	1 634,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	0,00	10,00	10,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		10 020 000,00	10 786 879,00	10 786 879,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	3 500,00	3 500,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	3 500,00	3 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	3 500,00	3 500,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 020 000,00	10 790 379,00	10 790 379,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

2 324 418,75

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

13 114 797,75

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	14 530,61	14 820,00	14 820,00
2051	Concessions, droits similaires	14 530,61	14 820,00	14 820,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 108 817,23	544 375,00	544 375,00
2111	Terrains nus	4 305,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	13 000,00	13 000,00	13 000,00
2115	Terrains bâtis	255 000,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	7 000,00	13 000,00	13 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	90 400,00	-1 779,20	-1 779,20
21311	Hôtel de ville	10 000,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	30 000,00	30 000,00
21318	Autres bâtiments publics	21 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	59 026,00	10 300,00	10 300,00
2138	Autres constructions	4 000,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	153 000,00	171 489,20	171 489,20
2152	Installations de voirie	104 475,85	19 290,00	19 290,00
21534	Réseaux d'électrification	117 972,09	117 000,00	117 000,00
21571	Matériel roulant	6 050,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	43 170,00	21 500,00	21 500,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	6 550,00	6 145,00	6 145,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	5 300,00	5 300,00
2182	Matériel de transport	55 000,00	55 000,00	55 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	23 199,05	7 550,00	7 550,00
2184	Mobilier	27 433,40	14 190,00	14 190,00
2188	Autres immobilisations corporelles	108 235,84	62 390,00	62 390,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 695 560,13	2 207 131,00	2 207 131,00
2313	Constructions	2 695 560,13	2 207 131,00	2 207 131,00
31	Opération d'équipement n° 31 (5)	61 965,29	28 000,00	28 000,00
33	Opération d'équipement n° 33 (5)	454,38	0,00	0,00
47	Opération d'équipement n° 47 (5)	82 200,00	0,00	0,00
48	Opération d'équipement n° 48 (5)	10 000,00	30 000,00	30 000,00
50	Opération d'équipement n° 50 (5)	205 000,00	3 620 880,00	3 620 880,00
56	Opération d'équipement n° 56 (5)	40 000,00	62 000,00	62 000,00
58	Opération d'équipement n° 58 (5)	16 000,00	10 000,00	10 000,00
59	Opération d'équipement n° 59 (5)	78 240,00	0,00	0,00
60	Opération d'équipement n° 60 (5)	734 150,00	41 600,00	41 600,00
61	Opération d'équipement n° 61 (5)	20 000,00	0,00	0,00
62	Opération d'équipement n° 62 (5)	692 150,00	0,00	0,00
63	Opération d'équipement n° 63 (5)	0,00	83 500,00	83 500,00
Total des dépenses d'équipement		5 759 067,64	6 642 306,00	6 642 306,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	23 000,00	23 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	23 000,00	23 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	206 500,00	206 500,00	206 500,00
1641	Emprunts en euros	197 500,00	197 500,00	197 500,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	9 000,00	9 000,00	9 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses financières		306 500,00	279 500,00	279 500,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 065 567,64	6 921 806,00	6 921 806,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	3 500,00	3 500,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	3 500,00	3 500,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	0,00	3 500,00	3 500,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	3 500,00	3 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 065 567,64	6 925 306,00	6 925 306,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)		2 853 945,72
-----------------------------------	--	--------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
---	--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		9 779 251,72
---	--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 076 561,00	900 392,17	900 392,17
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	27 647,00	10 382,17	10 382,17
1322	Subv. non transf. Régions	90 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	66 851,00	57 210,00	57 210,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	393 963,00	832 800,00	832 800,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	205 100,00	0,00	0,00
1337	Dot. de soutien à l'investissement local	293 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	2 300 000,00	2 300 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	2 300 000,00	2 300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 076 561,00	3 200 392,17	3 200 392,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	540 000,00	260 000,00	260 000,00
10222	FCTVA	440 000,00	110 000,00	110 000,00
10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	150 000,00	150 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	153 000,00	153 000,00
Total des recettes financières		540 000,00	413 000,00	413 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 616 561,00	3 613 392,17	3 613 392,17
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 828 166,51	1 088 333,75	1 088 333,75
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	561 560,00	527 870,00	527 870,00
28051	Concessions et droits similaires	35 139,77	28 584,25	28 584,25
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	6 809,59	877,29	877,29
281318	Autres bâtiments publics	2 428,92	2 428,92	2 428,92
28132	Immeubles de rapport	102 120,98	102 120,98	102 120,98
28135	Installations générales, agencements, ..	1 030,50	1 030,50	1 030,50
28138	Autres constructions	192,36	192,36	192,36
28152	Installations de voirie	39 524,90	42 304,62	42 304,62
281531	Réseaux d'adduction d'eau	894,15	894,15	894,15
281532	Réseaux d'assainissement	35 160,08	35 160,08	35 160,08
281533	Réseaux câblés	7 218,01	1 602,01	1 602,01
281534	Réseaux d'électrification	4 975,22	8 348,68	8 348,68
281538	Autres réseaux	1 010,11	1 010,11	1 010,11
281571	Matériel roulant	9 825,70	14 152,90	14 152,90
281578	Autre matériel et outillage de voirie	8 010,60	27 215,84	27 215,84
28158	Autres installat°, matériel et outillage	13 838,05	42 642,09	42 642,09
28181	Installations générales, aménagt divers	1 270,08	6 645,82	6 645,82
28182	Matériel de transport	38 897,26	40 284,51	40 284,51
28183	Matériel de bureau et informatique	68 493,17	32 839,33	32 839,33
28184	Mobilier	52 833,67	26 099,76	26 099,76
28188	Autres immo. corporelles	62 326,88	43 875,80	43 875,80
4817	Pénalités de renégociation de la dette	69 560,00	69 560,00	69 560,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 389 726,51	1 616 203,75	1 616 203,75
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 389 726,51	1 616 203,75	1 616 203,75
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 006 287,51	5 229 595,92	5 229 595,92

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	RESTES A REALISER N-1 (10)			1 339 428,66
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			3 210 227,14
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			9 779 251,72

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET					III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT					B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 31 (1)
LIBELLE : REHABILITATION RPA

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 024 858,07	a 1 240 143,76	28 000,00	b 28 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	167 725,40	1 199 998,57	18 000,00	18 000,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	93 346,67	1 199 998,57	18 000,00	18 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	72 201,33	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 177,40	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	857 132,67	40 145,19	10 000,00	10 000,00	0,00
2313	Constructions	857 132,67	40 145,19	10 000,00	10 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 415 867,66	d 0,00
13	Subventions d'investissement	415 867,66	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	115 867,66	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	300 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-852 276,10
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 47
LIBELLE : REHABILITATION FOYER RURAL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		16 140,00	a 64 224,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	16 140,00	64 224,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	16 140,00	64 224,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-64 224,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET					III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT					B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 48
LIBELLE : NUMERIQUE ECOLES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		206 902,94	a 6 717,11	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	13 949,67	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	13 949,67	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	192 953,27	6 717,11	19 000,00	19 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	22 036,14	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	170 917,13	5 485,42	19 000,00	19 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	1 231,69	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 21 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	21 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	15 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	6 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-15 717,11
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 50 (1)
LIBELLE : REHABILITATION GS BOUVET

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		23 508,00	a 266 478,37	3 620 880,00	b 3 620 880,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	23 508,00	266 478,37	3 620 880,00	3 620 880,00	0,00
2313	Constructions	23 508,00	266 478,37	3 620 880,00	3 620 880,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 400 000,00	d 800 000,00
13	Subventions d'investissement	400 000,00	800 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	400 000,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	800 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 687 358,37
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET					III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT					B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 56
LIBELLE : VIDEO PROTECTION

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		15 953,69	a 0,00	62 000,00	b 62 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	2 700,00	2 700,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	2 700,00	2 700,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	59 300,00	59 300,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	27 500,00	27 500,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	31 800,00	31 800,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	15 953,69	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	15 953,69	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-62 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 58
LIBELLE : REAMENAGEMENT PARC PREVENDERIE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 59
LIBELLE : AIRE MULTISPORTS INTERGENERATIONNELLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		19 872,00	a 58 368,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	19 872,00	58 368,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	19 872,00	58 368,00	-58 368,00	-58 368,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	58 368,00	58 368,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-58 368,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 60 (1)
LIBELLE : BARDAGE THEATRE ALPHONSE DAUDET

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	37 553,52	a 650 246,39	41 600,00	b 41 600,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	37 553,52	650 246,39	41 600,00	41 600,00	0,00
2313	Constructions	37 553,52	650 246,39	41 600,00	41 600,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 355 867,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	355 867,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	62 867,00	0,00
1337	Dot. de soutien à l'investissement local	293 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-335 979,39
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET					III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT					B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 62 (1)
LIBELLE : RENOVATION INTERIEURE DAUDET + MATERIELS SONS LUMIERE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		163 451,56	a 416 834,96	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	47 909,67	279 645,37	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	32 761,09	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	11 667,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 480,68	279 645,37	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	115 541,89	137 189,59	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	115 541,89	137 189,59	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 143 186,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	143 186,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	143 186,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-273 648,96
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 63 (1)
LIBELLE : REMISE EN CULTURE DES TERRES AGRICOLES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	83 500,00	b 83 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	83 500,00	83 500,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	16 500,00	16 500,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-83 500,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	229 500	2 313 496	2 000	3 660 510	88 100	62 200	0	28 000	26 500	511 500	0	6 921 806
- Equipements municipaux (2)		2 263 496	2 000	3 660 510	88 100	62 200	0	28 000	26 500	511 500	0	6 642 306
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	229 500											229 500
Dépenses d'ordre	0											3 500
Total dépenses de l'exercice	229 500	2 313 496	2 000	3 660 510	88 100	62 200	0	28 000	26 500	515 000	0	6 925 306
RAR N-1 et reports	0	32 590	0	278 195	1 067 081	127 114	0	1 240 144	0	108 822	0	2 853 946
Total cumulé dépenses d'investissement	229 500	2 346 086	2 000	3 938 705	1 155 181	189 314	0	1 268 144	26 500	623 822	0	9 779 252
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	4 148 210	43 031	0	827 248	1 221	2 478	0	94 151	2 386	110 651	221	5 229 596
RAR N-1 et reports	3 210 227	0	0	400 000	499 053	0	0	415 868	0	24 508	0	4 549 656
Total cumulé recettes d'investissement	7 358 437	43 031	0	1 227 248	500 274	2 478	0	510 018	2 386	135 159	221	9 779 252

FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	2 219 709	5 071 469	355 145	1 458 038	696 311	1 353 208	719 480	667 926	6 386	412 076	155 051	13 114 798
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	2 219 709	5 071 469	355 145	1 458 038	696 311	1 353 208	719 480	667 926	6 386	412 076	155 051	13 114 798
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	9 209 419	8 930	0	276 640	107 000	218 000	113 100	725 340	53 100	78 850	0	10 790 379
RAR N-1 et reports	2 324 419	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 324 419
Total cumulé recettes de fonctionnement	11 533 838	8 930	0	276 640	107 000	218 000	113 100	725 340	53 100	78 850	0	13 114 798

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses Investissement		229 500	2 346 086	2 000	3 938 705	1 155 181	189 314	0	1 268 144	26 500	623 822	0	9 779 252
Dépenses réelles		229 500	2 346 086	2 000	3 938 705	1 155 181	189 314	0	1 268 144	26 500	620 322	0	9 775 752
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	23 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 000
16	Emprunts et dettes assimilées	206 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	206 500
20	Immobilisations incorporelles	0	16 902	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 902
21	Immobilisations corporelles	0	72 053	2 000	14 630	46 500	56 722	0	0	26 500	474 822	0	693 226
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	2 207 131	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 207 131
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	3 924 075	1 108 681	132 592	0	1 268 144	0	145 500	0	6 578 993
31	REHABILITATION RPA	0	0	0	0	0	0	0	1 268 144	0	0	0	1 268 144
33	REHABILITATION GYMNAS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
47	REHABILITATION FOYER RURAL	0	0	0	0	0	64 224	0	0	0	0	0	64 224
48	NUMERIQUE ECOLES	0	0	0	36 717	0	0	0	0	0	0	0	36 717
50	REHABILITATION GS BOUVET	0	0	0	3 887 358	0	0	0	0	0	0	0	3 887 358
56	VIDEO PROTECTION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62 000	0	62 000
58	REAMENAGEMENT PARC	0	0	0	0	0	10 000	0	0	0	0	0	10 000
59	PREVENDERIE	0	0	0	0	0	58 368	0	0	0	0	0	58 368
60	AIRE MULTISPORTS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
60	INTERGENERATIONNELLE	0	0	0	0	691 846	0	0	0	0	0	0	691 846
60	BARDAGE THEATRE ALPHONSE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
61	DAUDET	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
61	CONSTRUCTION CENTRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
61	TECHNIQUE MUNICIPAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

COMMUNE de COIGNIERES - BUDGET de la COMMUNE - BP - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
62	RENOVATION INTERIEURE DAUDET + MATERIELS SONS LUMIERE	0	0	0	0	416 835	0	0	0	0	0	0	416 835
63	REMISE EN CULTURE DES TERRES AGRICOLES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	83 500	0	83 500
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 500	0	3 500
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 500	0	3 500

RECETTES													
Total recettes investissement		4 148 210	43 031	0	1 227 248	500 274	2 478	0	510 018	2 386	135 159	221	6 569 025
Recettes réelles		2 713 000	27 182	0	1 221 000	499 053	0	0	415 868	0	76 718	0	4 952 821
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	153 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	153 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	260 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	260 000
13	Subventions d'investissement	0	27 182	0	1 221 000	499 053	0	0	415 868	0	76 718	0	2 239 821
16	Emprunts et dettes assimilées	2 300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 300 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		1 435 210	15 849	0	6 248	1 221	2 478	0	94 151	2 386	58 441	221	1 616 204
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 088 334	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 088 334
040	Opérat° ordre transfert entre sections	346 876	15 849	0	6 248	1 221	2 478	0	94 151	2 386	58 441	221	527 870
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

COMMUNE de COIGNIERES - BUDGET de la COMMUNE - BP - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		2 219 709	5 071 469	355 145	1 458 038	696 311	1 353 208	719 480	667 926	6 386	412 076	155 051	13 114 798
Dépenses réelles		821 822	5 055 607	355 145	1 451 790	695 090	1 350 730	719 480	573 775	4 000	316 325	154 830	11 498 594
011	Charges à caractère général	103 180	1 355 950	30 845	658 920	383 325	226 280	6 480	273 775	4 000	313 325	17 330	3 373 410
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	3 409 700	324 300	766 000	267 000	1 048 000	0	0	0	0	135 000	5 950 000
014	Atténuations de produits	637 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	637 000
022	Dépenses imprévues	0	25 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 000
65	Autres charges de gestion courante	20 142	260 957	0	23 000	44 765	76 450	713 000	0	0	3 000	2 500	1 143 814
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	23 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 000
67	Charges exceptionnelles	33 500	4 000	0	3 870	0	0	0	300 000	0	0	0	341 370
68	Dot. aux amortissements et provisions	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
Dépenses d'ordre		1 397 887	15 862	0	6 248	1 221	2 478	0	94 151	2 386	95 751	221	1 616 204
023	Virement à la section d'investissement	1 088 334	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 088 334
042	Opérat° ordre transfert entre sections	309 553	15 862	0	6 248	1 221	2 478	0	94 151	2 386	95 751	221	527 870
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		9 209 419	8 930	0	276 640	107 000	218 000	113 100	725 340	53 100	78 850	0	10 790 379
Recettes réelles		9 209 419	8 930	0	276 640	107 000	218 000	113 100	725 340	53 100	75 350	0	10 786 879
013	Atténuations de charges	54 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54 000
70	Produits des services, du domaine, vente	63 000	6 650	0	200 430	20 000	75 500	10 000	230 500	15 000	5 250	0	626 330
73	Impôts et taxes	8 450 480	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 450 480
74	Dotations et participations	187 535	1 280	0	76 210	7 000	140 000	600	103 500	0	61 500	0	577 625
75	Autres produits de gestion courante	452 760	1 000	0	0	80 000	2 500	102 500	391 340	38 100	8 600	0	1 076 800
76	Produits financiers	1 644	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 644
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 500	0	3 500
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 500	0	3 500

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
			Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor					
5192 Avances de trésorerie					
51931 Lignes de trésorerie					
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt					
5194 BILLETS de trésorerie					
5198 Autres crédits de trésorerie					
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 950 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 950 000,00									
00002052030	CRCAM IDF	03/12/2019	30/12/2019	30/03/2020	3 950 000,00	F		0,700	0,700		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					90 000,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
1681 Autres emprunts (total)					90 000,00									
201100083	CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES	22/08/2011	10/07/2013	10/07/2014	90 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 040 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
	IV
	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 357 500,00						197 500,00	22 984,07	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 357 500,00						197 500,00	22 984,07	0,00
00002052030		0,00	A-1	3 357 500,00	16,92	F		0,700		197 500,00	22 984,07	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		9 000,00						9 000,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		9 000,00						9 000,00	0,00	0,00
201100083		0,00	A-1	9 000,00	0,50	F		0,000		9 000,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00

COMMUNE de COIGNIERES - BUDGET de la COMMUNE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0,00		3 366 500,00					206 500,00	22 984,07	0,00	61,44

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES										IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX										A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)					(2)					(3)					(4)					(5)					(6)				
		Indices zone euro					Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices					Ecart d'indices zone euro					Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro					Ecart d'indices hors zone euro					Autres indices				
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2					0					0					0					0									
	% de l'encours	100,00					0,00					0,00					0,00					0,00									
	Montant en euros	3 366 500,00					0,00					0,00					0,00					0,00									
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0					0					0					0					0									
	% de l'encours	0,00					0,00					0,00					0,00					0,00									
	Montant en euros	0,00					0,00					0,00					0,00					0,00									
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0					0					0					0					0									
	% de l'encours	0,00					0,00					0,00					0,00					0,00									
	Montant en euros	0,00					0,00					0,00					0,00					0,00									
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0					0					0					0					0									
	% de l'encours	0,00					0,00					0,00					0,00					0,00									
	Montant en euros	0,00					0,00					0,00					0,00					0,00									
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0					0					0					0					0									
	% de l'encours	0,00					0,00					0,00					0,00					0,00									
	Montant en euros	0,00					0,00					0,00					0,00					0,00									
(F) Autres types de structures	Nombre de produits																										0				
	% de l'encours																										0,00				
	Montant en euros																										0,00				

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Annexe 2 – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1)														
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées		Primes reçues pour la vente d'option
												pour l'achat d'option		
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00		0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00		0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00		0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00		0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

COMMUNE de COIGNIERES - BUDGET de la COMMUNE - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 4573.47 €	20-12-1996

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Appareil de levage ascenseur	30	20/12/1996
L	Véhicule léger	6	20/12/1996
L	Autres équipements et aménagements	30	20/12/1996
L	Bâtiments légers et abris	15	20/12/1996
L	Camions véhicule industriel	8	20/12/1996
L	Coffre fort	30	20/12/1996
L	Equipement garage et station	15	20/12/1996
L	Equipements des cuisines	15	20/12/1996
L	Frais d'étude	5	20/12/1996
L	Installation de voirie	30	20/12/1996
L	Logiciels	2	20/12/1996
L	Matériel classique	10	20/12/1996
L	Matériel de bureau	10	20/12/1996
L	Matériel informatique	5	20/12/1996
L	Mobiliers	10	20/12/1996
L	Plantations	20	20/12/1996

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	5 000,00		7 282,00	12 282,00	0,00	12 282,00
Provision pour créances douteuses	0,00	20/12/2021	7 282,00	7 282,00	0,00	7 282,00
Provision pour créances douteuses	5 000,00	01/01/2023	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	5 000,00		7 282,00	12 282,00	0,00	12 282,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		283 000,00	I 283 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		206 500,00	206 500,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	197 500,00	197 500,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	9 000,00	9 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		76 500,00	76 500,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	23 000,00	23 000,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	3 500,00	3 500,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00	50 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	283 000,00	2 853 945,72	0,00	3 136 945,72

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES		A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 029 203,75	2 029 203,75
Ressources propres externes de l'année (a)		260 000,00	260 000,00
10222	FCTVA	110 000,00	110 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	150 000,00	150 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 769 203,75	1 769 203,75
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	28 584,25	28 584,25
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	877,29	877,29
281318	Autres bâtiments publics	2 428,92	2 428,92
28132	Immeubles de rapport	102 120,98	102 120,98
28135	Installations générales, agencements, ..	1 030,50	1 030,50
28138	Autres constructions	192,36	192,36
28152	Installations de voirie	42 304,62	42 304,62
281531	Réseaux d'adduction d'eau	894,15	894,15
281532	Réseaux d'assainissement	35 160,08	35 160,08
281533	Réseaux câblés	1 602,01	1 602,01
281534	Réseaux d'électrification	8 348,68	8 348,68
281538	Autres réseaux	1 010,11	1 010,11
281571	Matériel roulant	14 152,90	14 152,90
281578	Autre matériel et outillage de voirie	27 215,84	27 215,84
28158	Autres installat°, matériel et outillage	42 642,09	42 642,09
28181	Installations générales, aménagt divers	6 645,82	6 645,82
28182	Matériel de transport	40 284,51	40 284,51
28183	Matériel de bureau et informatique	32 839,33	32 839,33
28184	Mobilier	26 099,76	26 099,76
28188	Autres immo. corporelles	43 875,80	43 875,80
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	69 560,00	69 560,00
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	153 000,00	153 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 088 333,75	1 088 333,75

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
---------------------------------	---	-----------------------------------	--------------------------	-------------

Total ressources propres disponibles	2 029 203,75	1 339 428,66	3 210 227,14	0,00	6 578 859,55
---	---------------------	---------------------	---------------------	-------------	---------------------

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 136 945,72
Ressources propres disponibles	IV 6 578 859,55
Solde	V = IV – II (6) 3 441 913,83

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES										IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT										B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régies à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	IV B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	229 500,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	229 500,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	10 786 879,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	2,13

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	IV
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE		B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				4 632 695,00	3 410 048,00	2 375 298,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					4 632 695,00	3 410 048,00	2 375 298,00
2016	Pacte financier 2017-2021	SAINT QUENTIN EN YVELINES	0	A	1 384 335,00	306 368,00	306 368,00
2019	Déploiement du Numérique dans les Ecoles	SAINT QUENTIN EN YVELINES	0	A	132 510,00	30 999,00	21 000,00
2021	Découverte de la nature et de la Biodiversité	REGION ILE DE FRANCE	0	A	6 108,00	6 108,00	6 108,00
2021	Protection corridor écologique entre Coignières et Maurepas	REGION ILE DE FRANCE	0	A	8 400,00	8 400,00	8 400,00
2021	Requalification d'une friche naturelle	REGION ILE DE FRANCE	0	A	35 400,00	35 400,00	35 400,00
2021	Faire du Cimetière de Coignières un lieu de vie	REGION ILE DE FRANCE	0	A	8 012,00	8 012,00	8 012,00
2021	Création d'une mare aux Jardins familiaux	REGION ILE DE FRANCE	0	A	2 190,00	2 190,00	2 190,00
2021	On s'engage pour l'abeille noire	REGION ILE DE FRANCE	0	A	3 430,00	3 430,00	3 430,00
2021	Atlas de la biodiversité	REGION ILE DE FRANCE	0	A	10 000,00	9 461,00	9 461,00
2021	DSIL Travaux énergétique Daudet	PREFECTURE DES YVELINES	0	A	293 000,00	293 000,00	293 000,00
2021	Réhabilitation Résidence Autonomie	CAISSE NATIONALE VIEILLESSE	0	A	100 000,00	100 000,00	100 000,00
2022	Pacte financier 2022-2026	SAINT QUENTIN EN YVELINES	0	A	1 389 801,00	1 351 551,00	926 800,00
2022	Broyeur déchets verts	REGION ILE DE FRANCE	0	A	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2022	Favoriser l'installation de jeunes agriculteurs	FONDATION LEA NATURE	0	A	7 300,00	2 920,00	2 920,00
2022	Réhabilitation Résidence Autonomie	CAISSE NATIONALE VIEILLESSE	0	A	200 000,00	200 000,00	200 000,00
2022	Contrat de proximité 2020-2022	CONSEIL DEPARTEMENTAL YVELINES	0	A	1 000 000,00	1 000 000,00	400 000,00
2023	Contrat voirie Sécurisation piétonne rue de la Prévend	CONSEIL DEPARTEMENTAL YVELINES	0	A	5 623,00	5 623,00	5 623,00
2023	Contrat voirie Mise en sécurité Trottoirs rue Pommeraie	CONSEIL DEPARTEMENTAL YVELINES	0	A	4 441,00	4 441,00	4 441,00
2023	Contrat voirie Réfection chaussée Latéral Nord	CONSEIL DEPARTEMENTAL YVELINES	0	A	17 018,00	17 018,00	17 018,00
2023	Contrat voirie Réfection chaussée Latéral sud	CONSEIL DEPARTEMENTAL YVELINES	0	A	15 127,00	15 127,00	15 127,00
TOTAL					4 632 695,00	3 410 048,00	2 375 298,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
657362	3	Subvention de fonctionnement	CCAS COIGNIERES	Commune	713 000,00
6574	1	Subvention de fonctionnement	ASSOCIATION AUMONERIE	Association	500,00
6574	2	Subvention de fonctionnement	CHIARA LUCE ACL MAQUETTE CLUB MODELISME	Association	400,00
6574	81	Subvention de fonctionnement	JARDINS DE CYDONIA	Association	2 200,00
6574	82	Subvention de fonctionnement	SAINT GRACE	Association	300,00
6574	5	Subvention de fonctionnement	LE JOYEUX MOULINET	Association	900,00
6574	6	Subvention de fonctionnement	ANCIENS COMBATTANTS COIGNIERES	Association	765,00
6574	7	Subvention exceptionnelle Voyage	ANCIENS COMBATTANTS COIGNIERES	Association	1 250,00
6574	8	Subvention de fonctionnement	SPORTI COLLEGE MARE AUX SAUL	Association	600,00
6574	10	Subvention de fonctionnement	ASSOCIATION	Association	3 200,00
6574	12	Subvention de fonctionnement	BIBLIOTHEQUE POUR TOUS ASSOCIATION CERCLE DE YOGA COIGNIERES	Association	800,00
6574	13	Subvention de fonctionnement culture	COIGNIERES FOYER CLUB	Association	24 550,00
6574	14	Subvention de fonctionnement sport	COIGNIERES FOYER CLUB	Association	11 250,00
6574	15	Subvention de fonctionnement	ASSOCIATION TROUPE DU CRANE	Association	4 000,00
6574	85	Subvention de fonctionnement	LA VOIX EN SCENE	Association	1 000,00
6574	16	Subvention de fonctionnement	ASSOCIATION COMPAGNIE DES ARCHERS	Association	2 000,00
6574	17	Subvention de fonctionnement	FOOTBALL CLUB COIGNIERES	Association	40 000,00
6574	18	Subvention de fonctionnement	TENNIS CLUB COIGNIERES	Association	15 000,00
6574	19	Subvention de fonctionnement	CLUB DE COURSE A PIED CAP	Association	1 400,00
6574	20	Subvention de fonctionnement	SELF DEFENSE ET COMBAT LIBRE DE	Association	5 500,00
6574	21	Subvention de fonctionnement	ASSOCIATION CLUB DES RETRAITES DE COIGNIERES	Association	5 000,00
6574	22	Subvention de fonctionnement	AMICALE DU PERSONNEL	Association	85 806,00
6574	23	Subvention de fonctionnement	AVECC	Association	1 200,00
6574	25	Subvention de fonctionnement	GYM DOUCE SANTE	Association	500,00
6574	27	Subvention de fonctionnement	PORTE PLUME	Association	550,00
6574	90	Subvention de fonctionnement	COMITE DES FETES DE COIGNIERES	Association	1 740,00
6574	28	Subvention de fonctionnement	AAPEC	Association	500,00
6574	91	Subvention de fonctionnement	ASSOCIATION HHN	Association	1 200,00
6574	29	Subvention de fonctionnement	API BOUVET	Association	400,00
6574	30	Subvention de fonctionnement	ECOLE COOPERATIVE MATERNELLE BOUVET	Association	2 240,00
6574	31	Subvention de fonctionnement	ECOLE COOPERATIVE MAT PAGNOL	Association	1 680,00
6574	32	Subvention de fonctionnement	ECOLE COOPERATIVE PRIM BOUVET COIGNIER	Association	4 480,00
6574	33	Subvention de fonctionnement	ECOLE COOPERATIVE PRIMAIRE PAGNOL	Association	2 800,00
6574	96	Subvention de fonctionnement	APDEC CLUB DES ENTREPRISES	Association	2 500,00
6574	34	Subvention projet Biodiversité - culture open classe	ECOLE COOPERATIVE PRIMAIRE PAGNOL	Association	2 000,00
6574	98	Subvention Bergerie Nationale - acrobranche - ONF	ECOLE COOPERATIVE MAT PAGNOL	Association	1 500,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	36	Subvention de fonctionnement	MEDECINS BENEVOLES	Association	700,00
6574	37	Subvention de fonctionnement	SECOURS CATHOLIQUE	Association	500,00
6574	38	Subvention de fonctionnement	CROIX ROUGE FRANCAISE	Association	1 000,00
6574	39	Subvention de fonctionnement	VIRADE DE L ESPOIR	Association	500,00
6574	41	Subvention de fonctionnement	RESTAURANTS DU COEUR	Association	500,00
6574	42	Subvention de fonctionnement	RELAIS DU C	Association	350,00
6574	101	Subvention Contrat triennal 2021-2024	DEVELPT SOINS PALLIATIFS YVE	Département	3 000,00
6574	44	Subvention de fonctionnement	AGT COMPTABLE COLLEGE	Association	500,00
6574	45	Subvention de fonctionnement	SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	Association	250,00
6574	102	Subvention exceptionnelle	UNAFAM 78	Association	600,00
6574	103	Subvention exceptionnelle	ASSOCIATION COIGNIERES EN TRANSITION	Association	250,00
6574	50	Subvention Développement Durable	PORTE PLUME	Association	1 500,00
6574	104	Subvention de Fonctionnement	ECOLE COOPERATIVE MATERNELLE BOUVET	Association	500,00
6574	52	Subvention exceptionnelle Moteur ça tourne à Coignières	ASSOCIATION PIGEONS MESSAGERS	Association	1 500,00
6574	57	Subvention de fonctionnement	ECOLE COOPERATIVE PRIM BOUVET COIGNIER	Association	500,00
6574	61	subvention de fonctionnement	AFM TELETHON	Association	960,00
6574	62	Subvention de fonctionnement	LA P TITE RECRE	Association	1 000,00
6574	71	Subvention de fonctionnement	ASSOCIATION DES RESIDENTS DES ACACIAS	Association	200,00
6574	73	Subvention de fonctionnement	ASSOCIATION COIGNIERES EN TRANSITION	Association	2 000,00
6574	75	subvention exceptionnelle	STUDIO DANSE COIGNIERES	Autre personne de droit privé	800,00
6574	76	Subvention de fonctionnement	ASSOCIATION ASS ALPHB SOUT TRAVA IMMIG COIGN	Association	500,00
6574	78	subvention de fonctionnement	BFM ADLM	Association	500,00
			HPPEC HISTOIRE ET PROTECTION PATRIMOINE		

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		43,00	1,00	44,00	25,50	8,00	33,50
Adjoint administratif	C	4,00	1,00	5,00	1,50	1,00	2,50
Adjoint administratif ppal 1° cl		12,00	0,00	12,00	11,00	0,00	11,00
Adjoint administratif ppal 2° cl		3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Territorial		6,00	0,00	6,00	2,00	1,00	3,00
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Collaborateur de cabinet	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	7,00	0,00	7,00	1,00	6,00	7,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Rédacteur principal 2° cl.	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		62,00	1,00	63,00	45,86	12,00	57,86
Adjoint technique	C	23,00	0,00	23,00	14,00	9,00	23,00
Adjoint technique ppal 1° cl		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 2° cl		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Agent de maîtrise		18,00	1,00	19,00	15,86	1,00	16,86
Agent de maîtrise principal	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Technicien ppal 1ère classe		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien ppal 2ème classe		2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Ppal Conserv. Patrimoine	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		19,00	0,00	19,00	13,00	5,00	18,00
Adjoint d'animation	C	13,00	0,00	13,00	9,00	4,00	13,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION (i)		19,00	0,00	19,00	13,00	5,00	18,00
Adjoint d'animation	C	13,00	0,00	13,00	9,00	4,00	13,00
Adjoint d'animation ppal 2ème cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur	B	4,00	0,00	4,00	2,00	1,00	3,00
Animateur principal 2ème cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		8,00	0,00	8,00	3,00	0,00	3,00
Brigadier chef principal	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Chef de service PM	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Gardien-Brigadier	C	4,00	0,00	4,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		133,00	2,00	135,00	88,36	25,00	113,36

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)					
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT
			Indice (8)	Euros	
Agents occupant un emploi permanent (6)				810 825,00	Fondement du contrat (4)
Adjoint administratif	C	ADM		29 692,00	A L 332-14
Adjoint d'animation	C	ANIM		27 468,00	A L 332-14
Adjoint d'animation	C	ANIM		26 953,00	A L 332-14
Adjoint d'animation	C	ANIM		26 953,00	A L 332-14
Adjoint technique	C	ANIM		29 096,00	A L 332-8 2°
Adjoint technique	C	TECH		38 066,00	A L 332-9
Adjoint technique	C	TECH		26 966,00	A L 332-14
Adjoint technique	C	TECH		28 576,00	A L 332-14
Adjoint technique	C	TECH		26 674,00	A L 332-14
Adjoint technique	C	TECH		25 394,00	A L 332-14
Adjoint technique	C	TECH		28 144,00	A L 332-8 2°
Adjoint technique	C	TECH		25 654,00	A L 332-14
Adjoint technique	C	TECH		25 394,00	A L 332-8 2°
Adjoint technique	C	TECH		28 549,00	A L 332-14
Adjoint technique	C	TECH		27 261,00	A L 332-14
Agent de maîtrise	B	ANIM		36 697,00	A L 332-14
Animateur	A	ADM		53 712,00	A 3-3-1
Attaché Territorial	B	ADM		35 646,00	A L 332-14
Rédacteur	B	ADM		45 430,00	A L 332-14
Rédacteur	B	ADM		34 680,00	A L 332-14
Rédacteur	B	ADM		37 737,00	A L 332-14
Rédacteur	B	ADM		30 218,00	A L 332-14
Rédacteur	B	ADM		41 301,00	A L 332-12
Technicien	B	TECH		36 433,00	A L 332-8 2°
Technicien ppal 2ème classe	B	TECH		38 131,00	A L 332-14
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00	
TOTAL GENERAL				810 825,00	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

COMMUNE de COIGNIERES - BUDGET de la COMMUNE - BP - 2023

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...);
3-2 : vacance temporaire d'un emploi;
3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes;
3-3-2 : absence de cadre d'emplois de catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient;
3-3-3 : emplois de suppléant de fonctionnaires de communes de moins de 10 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil;
3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 10 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %;
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public;
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel;
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C;
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets;
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-4 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 04/08/2018 - .	CROIX ROUGE FRANCAISE COMITE	ASSOCIATION CROIX ROUGE FRANCAISE COMITE		300 000,00
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u> 01/01/1987 - Subvention	CCAS	CENTRE CCAS	Autres Etab. Publics et Org. Internationaux	713 000,00
01/01/2021 - Subvention de fonctionnement	AMICALE DU PERSONNEL	AMICALE DU PERSONNEL	Association	85 806,00
09/06/2022 - Subvention	FOOTBALL CLUB COIGNIERES	FOOTBALL CLUB COIGNIERES	Association	40 000,00
01/07/2022 - Subvention	COIGNIERES FOYER CLUB	COIGNIERES FOYER CLUB	Association	35 800,00
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

COMMUNE de COIGNIERES - BUDGET de la COMMUNE - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Etablissement Public	CCAS	01/01/1987	16/12/1986 -		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

COMMUNE de COIGNIERES - BUDGET de la COMMUNE - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	19 150 000,00	2,03	24,24	14,99	4 641 960,00	17,32
TFPNB	64 500,00	11,59	72,82	14,98	46 969,00	28,31
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	247 475,00	0,00	8,62	15,00	21 332,00	4 002,00
TOTAL	19 461 975,00	3,37			4 710 261,00	17,96

IV – ANNEXES	
ARRETE ET SIGNATURES	
	IV D2

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 25
 Nombre de suffrages exprimés : 25
 VOTES :
 Pour : 23
 Contre : 2
 Abstentions : /

Date de convocation : 06/04/2023

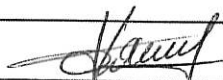
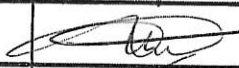
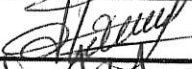
Présenté par Le Le Maire (1),
 A Coignières, le 12/04/2023
 Le Le Maire,



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A Coignières, le 12/04/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BEN MAIMOUN Brahim	AD	[Signature]
COCART Florence		[Signature]
DONMEZ Yasemin		[Signature]
FISCHER Didier		[Signature]
GERVAIS Nathalie		[Signature]
GIRARD Xavier		[Signature]
GROS DAILLON Nicolas		
JAVER Aliya		[Signature]
JUAN Catherine		[Signature]
KRIMAT Salah		[Signature]
LONGUEPEE Cyril		[Signature]
M' TIR Rahma		
MAUDUIT Sylvie	PO	[Signature]
MOKHTARI Mohamed		[Signature]
MONTARDIER Marc		[Signature]
MOUSTAATIF Samir		[Signature]
MOUTTOU Eve		[Signature]
MUTRELLE Sandrine		[Signature]
PERFILLON Jean Dominique THILLAY Stéphane		[Signature]
PETAUTON Maxime		Maxime Petauton
PIFFARELLY Sophie	ST	[Signature]

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

RACHET Olivier	
RENAUT Christine	
ROBBE Nicolas	
TAMOUM Jamel	% 
TIBERKANE Anne-Marie	
ZENATI Leila	

Certifié exécutoire par Le Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Coignières, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.